

libre et imagée, ont été extraits du folklore noir et assimilés par les grands écrivains du 19<sup>e</sup> siècle, alors que la grande majorité des Noirs étaient encore des esclaves. Mark Twain l'a célébré dans la prose de Huckleberry Finn; sans la présence des Noirs, le livre n'aurait pu être écrit. Ni Huck, ni Jim, ni aucun roman. Car non seulement le Noir est le co-créateur du langage que Mark Twain a élevé à un niveau littéraire, mais la condition de Jim en tant qu'Américain et l'engagement de Huck pour la liberté sont le centre moral du roman.

En d'autres termes, s'il n'y avait eu les Noirs, une source de création née de l'affrontement entre Blancs et Noirs n'aurait pas existé. Non seulement il n'y aurait pas eu Faulkner, mais il n'y aurait pas eu non plus Stephen Crane qui a trouvé les thèmes de base de son œuvre dans la guerre civile. Et il n'y aurait pas eu Hemingway qui prit Crane comme source d'inspiration et comme guide. Sans l'existence du style Nègro-Américain, l'humour, le burlesque et le roman américains, et même les sports, auraient manqué des rebondissements inattendus, de la liberté et de l'audace, des changements de rythme soudains (tout comme la musique de jazz) qui servent à rappeler aux Américains que le Monde n'est jamais totalement exploré, qu'une complète domination de la vie n'est que pure illu-

sion et que le vrai secret réside dans une remise en cause permanente de l'existence, à la fois réaliste et humoristique. C'est cette attitude qui explique le mystérieux pouvoir et l'attraction de ce style négro-américain connu sous le

nom de « soul ». Il est l'expression de l'opposition et de la complémentarité de cultures et de traditions des Noirs et des Blancs et la preuve de l'existence d'un combat créateur contre les contraintes de l'existence.

Ce dossier a été réalisé par Robert PAC.

### BIBLIOGRAPHIE

Livres de base, valables, disponibles et... accessibles.

#### COLLECTION « EDMA » - LIVRE DE POCHÉ

N° 4455 - Les Américains.

#### COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

N° 38 - Histoire des Etats-Unis par René Rémond.

N° 914 - La Guerre de Sécession par Jacques Néré.

N° 1191 - Les Noirs aux Etats-Unis par Claude Fohlen.

#### COLLECTION « ARCHIVES » JULLIARD

N° 23 - « Carpetbaggers » et Ku-Klux-Klan - Godfrey Hodgson.

N° 38 - Esclaves et planteurs - Michel Fabre.

#### HISTOIRE DES NOIRS AUX U.S.A. par Herbert Aptheker

Editions Sociales. Collection : Ouvertures n° 3.

#### LE PEUPLE DU BLUES par Leroi Jones

Collection : Témoins Gallimard.

#### LE RAPPORT Noir - Collection : Edition Spéciale.

Publications Editions Premières/Diffusion Denoël.

#### L'AMERIQUE NOIRE par William Gardner Smith

Collection : Politique - Histoire - Casterman Poche.

#### LA PROCHAINE FOIS LE FEU par James Baldroin

Collection Idées - N.R.F.

#### UN NOIR A L'OMBRE par Eldridge Cleaver

Collection : Combats - Seuil.

#### PANTHERE NOIRE par Eldridge Cleaver

Collection : Combats - Seuil.

#### LES FRERES DE SOLEDAD par George Jackson

Collection : Témoins - Gallimard.

## ● témoignage ●

# GITANS : camper et décamper

Les communautés de Tziganes et de Gitans ont payé un tribut des plus lourds à la barbarie nazie : on estime qu'environ 700 000 d'entre eux, soit 90 % des Tziganes d'Europe, furent exterminés par les nazis.

Malgré les promesses formelles données à la Libération par tous les partis politiques, les « voyageurs » n'ont pas cessé d'être en butte à toutes sortes de brimades qui, sous divers aspects, constituent souvent le lot quotidien de leur vie (1).

Tenus en suspicion par les populations sédentaires qu'ils côtoient et qui sont confortées dans une ignorance génératrice d'intolérance, de préjugés et de peur diffuse, par les clichés que distillent les media (presse à faits divers, romans, films), les Gitans ont vu, ces derniers temps, se multiplier à leur rencontre les vexations, voire les menaces. Tel fait divers, bruyamment exploité, a tôt fait de réveiller chez le sédentaire les récits ataviques où se mêlent les fantasmes sur le Bohémien, le rôdeur et la diseuse de bonne aventure.

A cette méfiance ambiante de la part des sédentaires, s'ajoutent, pour les « gens du voyage », les mille et une tracasseries « officielles » dont les gratifient les pouvoirs publics qui, plutôt que d'entreprendre des efforts d'information et d'aménagement des conditions pratiques pour faciliter la compréhension entre voyageurs et sédentaires, ont préféré s'adonner à la chasse aux Gitans : contrôles de police multipliés et souvent effectués sur le mode vexatoire, réglementation draconienne des conditions de séjour sur les terrains municipaux, promptitude à céder aux exigences de quelques bruyants échauffés racistes, constitués en prétendus comités de quartier et autres « milices d'autodéfense ». Voici quelques exemples, tirés d'une liste malheureusement non exhaustive, des brimades qui ponctuent trop fréquemment la vie des « gens du voyage ».

« Contrôle » de police : une famille de Gitans (plusieurs caravanes) stationnent sur un terrain à proximité de Villiers-les-Nancy. Ils en ont reçu l'autorisation et se

sont soumis au contrôle de gendarmerie, formalité d'usage. Or voici que deux jours plus tard, les Gitans sont tirés du lit, aux aurores, sans le moindre ménagement, par un grand déploiement de gendarmes; les chiens policiers sont aussi de la partie. Hommes, femmes et enfants sont parqués avec les aménités de langage, voire de geste, auxquelles s'adonnent si volontiers les forces de police lorsqu'elles ont affaire à ce qu'elles jugent être des marginaux. Le chef de famille, ayant eu l'outrecuidance de demander des explications, est vivement rabroué et molesté. Les gitans ne sont pas encore au bout de leurs surprises; ils doivent maintenant monter à tour de rôle dans un fourgon de police afin d'y être photographiés de face et de profil. Leurs empreintes digitales sont relevées, comme s'ils s'agissaient de délinquants ou de prévenus et, ce, sans que l'on daigne leur fournir la moindre explication, le tout entremêlé d'injures et de bousculades. Il est à noter que parmi les gendarmes opérait un contingent d'élèves de l'Ecole de Gendarmerie; s'agissait-il donc d'un cours de travaux pratiques, où la possibilité est donnée aux élèves de pratiquer sur du « gibier » humain ?

Le fait que les Gitans aient coutume de stationner dans certaines municipalités est prétexte à certains riverains pour donner libre cours à leurs humeurs racistes. Ainsi, Le Pays Dauphinois, journal de propagande des R.I., laisse filtrer des insinuations haineuses dans son n° 192. Au nom du « respect de l'environnement », ces messieurs s'indignent qu'un terrain ait été mis à la disposition des Gitans. Et de menacer de se constituer en comité de quartier pour empêcher que leur commune ne devienne le « paradis des nomades » (sic).

D'autres cas révèlent que l'intolérance et les brimades ne sont pas le seul fait de quelques excités, mais procèdent également de la froide résolution d'autorités municipales ou préfectorales : témoin l'épisode révoltant de Villemoisson-sur-Orge, en novembre 1975. Des voyageurs stationnent sur un terrain de la commune, le père de famille est à l'agonie et les Gitans ont fait halte afin de le veiller et de pouvoir lui apporter les soins nécessaires. Le 22 novem-



Rejetés même sédentaires

bre, des camions viennent déverser des chargements de terre, systématiquement, sur chaque mètre carré du terrain non occupé par les caravanes. Des monticules de terre sont même déversés autour et entre les caravanes, malgré les protestations des Gitans, dont la sécurité se trouvait menacée puisque l'accès aux caravanes et le mouvement de celles-ci devenaient impossibles. Un fait supplémentaire confère à ce déchargement, scandaleux en soi, l'allure d'une provocation : l'opération s'est effectuée sous la surveillance de la police, dans le but prétendu de prévenir d'éventuelles bagarres !

Pour sa part, la municipalité de Lille a publié en avril 1975 un arrêté interdisant le stationnement « aux nomades voyageant soit isolément, soit en bandes » (curieux langage !), à l'exception d'un enclos où le permis de séjour ne pourra excéder 48 heures et s'accompagne de restrictions humiliantes et discriminatoires vis à vis du reste de la population lilloise : droit de perquisition permanent dans les caravanes et interdiction de déposer quoi que ce soit (même le linge à sécher) à l'extérieur des véhicules.

Nous ne devons pas permettre qu'une communauté martyre continue d'être traitée en paria pour satisfaire les désirs des promoteurs immobiliers, ni que l'on se serve des Gitans pour éluder les véritables problèmes de société (délinquance, etc.) qu'engendre l'absence d'infrastructures socio-culturelles dans les grands ensembles où notre société encaserné les populations laborieuses.

B.M.

mrp

**PRESIDENT :** Pierre PARAF ;  
**VICE-PRESIDENTS :** Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M<sup>e</sup> George PAU-LANVEGIN, Dr François GREMY ;  
**SECRETARE GENERAL :** Albert LEVY ;  
**COMITÉ D'HONNEUR :** Henri ALLEG, Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LA-COUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LE-RIS, Gérard LYON-CAËN, Jacques MADAULE, René MAHEU, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATE-NOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DAL-SACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Françoise GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLET.

**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)**  
 120, rue Saint-Denis - Paris (2<sup>e</sup>) - Téléph. : 231.09.57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

**J'adhère au M.R.A.P. \***  
**Je m'abonne à Droit & Liberté \***

\* Rayer la mention inutile.

Nom (en capitale) \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ âge \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (40 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (60).

C.C.P. : 6070-98 - Paris.